

2025

Rapport d'exercice





MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 a été marquée par des changements importants :

- Transfert des activités de secrétariat et de comptabilité du Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI).
- Passage sur le logiciel HITOBITO de Suisse-Rando pour la gestion des membres de notre association.
- Nomination au comité de Messieurs Josua Robert-Nicoud et Jérôme Sauser en remplacement de Messieurs Léonard Farron et Henri Cosandey.
- Création de la commission de la promotion.
- Passage sur le logiciel Mistra pour la gestion du réseau de randonnée pédestre.

Ces changements vont se poursuivre en 2026 avec l'introduction d'un nouveau site internet et de gestion des courses accompagnées.

Ces améliorations vont nous permettre de gérer notre association de manière plus efficiente et de garantir sa pérennité.



Avec la création de la commission de la promotion, c'est la troisième mission de Neuchâtel Rando qui est renforcée en améliorant la notoriété de notre association et en rajeunissant l'âge moyen de nos membres.

Les deux autres missions (Balisages et randonnées accompagnées) se sont déroulées conformément à nos attentes en 2025.

Je tiens ici à remercier chaleureusement les 60 bénévoles et les 1762 membres de notre association qui toutes et tous contribuent au bon fonctionnement de Neuchâtel Rando.



« Baliser pour randonner »

Votre président, Philippe Aubert



LE RÉSEAU ET LE BALISAGE

Gestion du réseau et du balisage

Cette année a été particulièrement riche en activités, tant dans le domaine du terrain au niveau du balisage que dans le domaine de la numérisation des géodonnées au niveau de l'acquisition des itinéraires et des emplacements dans le nouveau système MISTRA.

La commission technique a tenu deux séances, les 19 février et 22 octobre.

Elle s'est réorganisée suite à la démission de Léonard Farron, comme responsable réseau qui avait repris les tâches assumées jusque-là par Jean-Louis Leuenberger en tant que responsable de la gestion de la documentation technique. Un grand merci à Léonard Farron qui aura œuvré pendant plus de quatorze ans à la gestion technique de notre réseau.

Jean-Louis Leuenberger est décédé le 12 avril dans sa 77^e année. Il demeurera dans nos pensées et dans nos cœurs.

La tâche de responsable réseau est assumée par le duo Pierre-Alain Trachsel et Pierre Schneider (l'un pour l'ouest du canton, l'autre pour l'est). Ils se sont ainsi réparti les tâches et fonctionnent en binôme. Tous deux sont également actifs au sein du groupe MISTRA.



Le groupe de suivi du Plan directeur des chemins pédestres (PD Chemins) comprenant des représentants du Service de l'aménagement du territoire (SAT), du Service des ponts et chaussées (SPCH) et de NE Rando s'est réuni les 7 avril et 15 septembre 2025. La collaboration avec ces partenaires est très constructive.

Le groupe MISTRA s'est constitué suite à la formation donnée par l'OFROU à fin 2024. Plusieurs séances ont eu lieu d'une part au sein d'un groupe restreint, d'autre part au sein d'un groupe élargi avec des membres de la commission technique disposant d'une solide expérience du réseau et du balisage.

À fin 2025, tous les itinéraires techniques et emplacements de signalisation étaient correctement renseignés dans MISTRA, les fiches VISIO de chaque emplacement y figurant en tant que documents joints. Un test d'impression d'un indicateur a été effectué avec l'imprimeur APW, démontrant le potentiel de simplification pour leur processus de fabrication. Si, à ce jour, le système MISTRA est performant en tant qu'outil de planification, le défi pour 2026 est de le rendre opérationnel comme outil de conduite et de contrôle.

Les responsables de NE Rando et de VD Rando se sont réunis les 12 septembre et 3 novembre dans le cadre de l'harmonisation des itinéraires transcantonaux.



Pierre-Alain Trachsel et Pierre Schneider ont participé

Le 15 avril, à une séance organisée par le Service cantonal des Ponts et Chaussées (SPCH) avec la présence de la Commune du Val-de-Travers. Il s'agissait d'évoquer le préavis négatif de la Commune à l'encontre du projet de passerelle sur la route principale H10, au nord de Noiraigue et d'examiner l'alternative proposée. À la suite de cette séance, sur demande du SPCH, Neuchâtel Rando a transmis à cette autorité un avis négatif sur l'alternative en demandant que le projet de passerelle soit maintenu. En définitive, cet ouvrage a été mis à l'enquête publique au mois de décembre.

Le 4 novembre, à une séance organisée par la Commune du Val-de-Ruz pour l'entretien du balisage des Chemins Chouettes.

Pierre-Alain Trachsel, co-responsable réseau a participé aux journées suivantes

Le 18 septembre, à la séance de la Commission intercantonale du Haut Plateau du Creux-du Van à La Grand'Vy.

Le 29 septembre, avec le président à la journée des présidents romands à Sonceboz.

Le 2 octobre, à la journée d'information sur la révision du Plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) dont l'entrée en vigueur est prévue le 1.1.2027 et l'élaboration du plan directeur cantonal sectoriel VTT (PDVTT) dont l'entrée en vigueur est prévue au 2^e semestre 2027. Pour le PDVTT, une consultation aura lieu en automne 2026. Il s'agira d'être très attentif à cette consultation, des incohérences pouvant se présenter avec les chemins pédestres.



Le 15 octobre, avec le président à la rencontre des acteurs de la randonnée dans le Doubs à Ornans. Cette rencontre a été organisée par le Département du Doubs en collaboration avec Doubs Tourisme. Des contacts ont pu être établis avec nos homologues du Département du Doubs, car nous avons le même objectif de mettre en commun nos réseaux respectifs sur nos plateformes.

Pierre Schneider a participé aux réunions suivantes

Le 25 juin, à la Commission cantonale Nature – Tourisme – Loisirs – Sport.

Le 25 août, dans le val de Bagnes, à un échange d'expérience organisé par Suisse Rando au sujet de la cohabitation entre les randonneurs et les vététistes.

Le 29 octobre, avec le président, à la conférence des présidents à Ittigen.

Le 11 novembre, à la séance en visioconférence du groupe d'utilisateurs MISTRA.

Le 12 novembre, à la formation donnée par Suisse Rando sur les outils informatiques disponibles pour les associations cantonales.

Le 18 novembre, avec le président, à la réunion du groupe d'utilisateurs Hitobito.

Le 24 novembre, à la réunion du Groupe stratégique pour la valorisation paysagère du Val-de-Ruz.



Comme chaque année, Suisse Rando a effectué son inspection dans le terrain. Il s'est agi, le 18 août, d'évaluer le sentier du Creux du Van comme itinéraire local de La Suisse à pied. Cet itinéraire, qui porte le numéro 286, part de Noiraigue, par Les Oeuillons, Les 14-Contours, Le Soliat, Le Creux du Van, La Grand'Vy, Le Pré au Favre, La Ferme Robert pour aboutir à Noiraigue. Les recommandations et remarques de Suisse Rando seront analysées et introduites en 2026.

Le réseau pédestre

Notre réseau pédestre actuel (situation au 31.12.25) est parcouru par **216 itinéraires techniques** dont le tracé de certains a été amélioré dans le cadre des mesures prises entre 2015 et 2024. S'ajoutent désormais 10 itinéraires induits par les mesures d'optimisation prises en 2025, soit :

- La Neuveville - La Tène (segmentation du Sentier du Lac en 4 itinéraires distincts)
- La Tène - Port de Neuchâtel (segmentation du Sentier du Lac en 4 itinéraires distincts)
- Port de Neuchâtel - Port de Bevaix (segmentation du Sentier du Lac en 4 itinéraires distincts)
- Port de Bevaix - Port de Vaumarcus (segmentation du Sentier du Lac en 4 itinéraires distincts)
- La Coudre – Corcelles
- Fleurier – Le Cernil
- Les Geneveys sur Coffrane – Chambrelieu
- Cernier – La Vue des Alpes par La Montagne de Cernier
- Le Locle – La Brévine (via Béthod)
- Le Locle – La Brévine (via Meix Musy amorcé en 2025 et finalisé en 2026)



S'ajoute à cette trame des 226 itinéraires actuels, un certain nombre de variantes, liaisons et accès. 39 itinéraires sont transcantonaux avec nos voisins bernois et vaudois.

Courent sur une partie de ce réseau sept itinéraires touristiques de La Suisse à pied qui s'étendent sur 135,5 km.

Longueur totale du réseau : 1'094 km.

NB : les données statistiques concernant le réseau sont issues de MISTRA. Elles sont donc légèrement différentes des données précédentes, qui se basaient sur un calcul manuel.

De 2024 à 2025, la longueur totale de notre réseau a été augmentée d'environ 10 km (20 km nouvellement balisés et 10 km supprimés).

- Revêtement dur : 404 km.
- Revêtement naturel : 690 km.

Classés en chemin de randonnée de montagne : 44 km correspondant à dix-neuf segments auquel il convient d'ajouter La Poëta Raisse située sur territoire vaudois mais dont le balisage incombe à notre association.

Notre réseau pédestre est en connexion avec les arrêts des sept entreprises de transport en commun que compte notre canton. Cette connexion mérite d'être encore améliorée. Il trouve son prolongement dans dix itinéraires locaux (balisés en blanc). D'autres itinéraires locaux sont susceptibles de venir compléter le dispositif.



Les caractéristiques mentionnées ci-dessus (à l'exception du descriptif des itinéraires techniques) se retrouvent sur la carte de référence tenue par le SAT et mise à jour annuellement. Les usagers peuvent se référer au SITN, à Suisse Mobile et à Swiss Map.

Balisage du réseau pédestre

Comme de coutume, nos baliseurs, par deux fois l'an, se sont réunis à La Tourne les 21 mars et 21 novembre afin de recevoir les instructions de Pierre-Luc Jean-Mairet, responsable du balisage et de son remplaçant, et de prendre connaissance de toutes les informations émanant de la commission technique. La séance de fin d'année a aussi été consacrée au souper de remerciements.

Le responsable du balisage a également tenu des séances particulières avec chacun des chefs de secteurs. Le chef de secteur Daniel Thiébaud et le baliseur Georges Bourquin ont donné leur démission pour la fin de l'année. C'est une rocade qui s'est produite pour le secteur 5 : Pascal Baretta remplacera Michel Sautaux comme chef de secteur.

Un grand merci pour leur fidèle et efficace collaboration.

Chemin fermés

Lors de l'année 2025, 18 fermetures temporaires de chemins ont été insérées dans le système de gestion afin qu'elles apparaissent sur les applications indiquant les chemins de randonnée (Suisse Mobile, SwissTopo..). Les raisons principales de ces déviations étaient soit des travaux forestiers, soit des travaux d'aménagement immobiliers à proximité du réseau pédestre. En dehors de la fermeture annuelle des itinéraires des Gorges de la Poëta-Raisse, des déviations ont été proposées pour toutes les fermetures.



Nos dix équipes de baliseurs ont consacré de nombreuses journées de travail pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre et réaliser les mesures d'optimisation décidées d'entente avec le SAT et le SPCH. L'ensemble des travaux a été réalisé en 476 journées (contre 396 3/4 en 2024, 407 en 2023). Ces journées ont eu pour objet:

	Journées
Maintenance du balisage du réseau	353.5
Balisage des mesures inscrites au PD Chemins	71.5
Balisage du Sentier du Lac	20
Travaux pour tiers	31

Nos bénévoles ont posé 124 nouveaux indicateurs principaux, ils ont assuré la qualité du balisage intermédiaire, ont veillé à l'installation et à l'entretien de passages de barrière et réalisé les débroussaillages et élagages nécessaires.



Plan directeur (3^e année de réalisation)

Un tracé au Crêt du Parc et suppression du balisage empruntant Maujobia.

De nouveaux segments dans la région des Pommerets et de Montézillon.

Un nouveau segment du Sentier du Lac à La Damettaz.

Un nouveau segment du Sentier du Lac le long des Grèves de Cortaillod.

Un nouveau segment à la Métairie Montandon et suppression du balisage de l'axe en dur allant de ladite Métairie à Pontareuse.

Un nouveau segment menant au sommet du Soliat et d'un autre – en sus du PD Chemins – entrant dans le cadre des mesures du PAC Creux du Van.

Un nouveau tracé allant de La Montagne de Cernier à Fontainemelon.

Un segment reliant la Queue de l'Ordon au Communal de La Sagne et suppression du balisage inapproprié de l'axe routier d'Entre-deux-Monts.

Entre La Rochetaz-Dessus et La Grande Joux : un nouveau segment en remplacement du chemin en dur qui a été débalisé.

Modification du tracé à La Molta Dessus.



Dans la région des Roussottes : de nouveaux tracés et suppression de segments inappropriés.

Une liaison entre Roumaillard et Le Sapelet.

Un nouveau tracé aux Bayards et suppression du balisage inapproprié de l'axe routier entre Les Brûlées et Le Petit-Bayard.

Un nouveau tracé entre La Côte-aux-Fées et Les Leuba, avec suppression du balisage inapproprié de l'axe routier reliant ces deux sites.

Un nouveau tracé pour l'interconnexion entre Les Planchettes et Le Doubs (Côte Voisin).

Balisage en chemin de randonnée de montagne des segments suivants :

- Sentier montant à La Grande Ecoeurne
- Sentier reliant Treymont et le Pré aux Favre
- Sentier montant de Rochefort à Tablettes
- Sentier en amont et en aval du Bas des Roches

Les tronçons relatifs au PAC Creux-du-Van ont été réalisés ou sont en voie de l'être.

Au total, ce sont 59 mesures qui ont été réalisées :

41 selon le PDChemins
16 selon le Sentier du Lac
2 pour le PAC Creux du Van

La facture relative à ces travaux a été adressée à l'Etat. Il s'agit de la troisième tranche annuelle des dix que comptera le PD Chemins.



On ajoutera que le SPCH a apporté des améliorations permettant d'assurer la sécurité des usagers : Concernant La Mauvaise Combe, les travaux de construction réalisés sont remarquables : pose d'une passerelle métallique et pose d'une barrière métallique sur un mur de soutènement. Des cheminements piétonniers ont été aménagés au Haut de la Tour, à Coffrane, à La Clef d'Or et à Plamboz.

Le véhicule Defender 110 NE 78'768 se révèle, année après année, comme un remarquable outil de travail. En 2025, il a été engagé au cours de 159 journées. Il a parcouru 9'926 km (8'373 km en 2024, 8'620 en 2023). Distance parcourue depuis son acquisition en 2015 : 81'973 km.

18 fermetures temporaires de chemins ont été insérées dans le système de gestion afin qu'elles apparaissent sur les applications indiquant les chemins de randonnée (Suisse Mobile, SwissTopo,...). Les raisons principales de ces déviations étaient soit des travaux forestiers, soit des travaux d'aménagement immobiliers à proximité du réseau pédestre. En dehors de la fermeture annuelle des itinéraires des Gorges de la Poëta Raisse, des déviations ont été proposées pour toutes les fermetures.

Comme au cours des années précédentes, nous avons eu à déplorer de trop nombreuses incivilités infligées à notre signalisation : tags, autocollants et même vols d'indicateurs. C'est bien regrettable et cela occasionne à nos bénévoles un travail dont ils se passeraient volontiers.

Le cours de signalisation s'est déroulé du 1^{er} au 4 avril 2025 à Evologia. Les baliseurs neuchâtelois Jean-Daniel Thiébaud, Denys Gyger et Philippe Fattou ont suivi les cours du 1 au 2 avril 2025 avec succès.

Nicolas Jaccard a suivi les cours en allemand du 16 au 17 avril à Aarwangen, également avec succès.

Le prochain cours en 2026 aura toujours lieu à Cernier et sera le dernier qui se déroulera sur territoire neuchâtelois.



Nos baliseurs ont installé plusieurs passages de clôtures dont 15 passages « bernois ».

Merci à nos baliseurs et à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la bonne marche de nos tâches de signalisation.

L'entretien des sentiers et chemins

Comme à l'accoutumée, les trois sociétés vouées aux bons soins des Gorges de l'Areuse, de La Poëta Raisse et de la Vallée du Doubs ont parfaitement rempli leur mission et nous les en remercions.

Dans le cadre du PAC Plateau du Creux du Van, l'Etat de Neuchâtel a aménagé les cheminements empruntés par les innombrables touristes qui fréquentent le site.

La Société des sentiers des Gorges de l'Areuse a terminé la sécurisation commencée en 2024 entre le Pont des Clées et le Pont de Vert.

Merci aux trois sociétés d'entretien, aux communes et au service forestier qui ont déployé tous les efforts nécessaires au bon entretien de nos sentiers.

Conformément à leur mission, les co-responsables réseau sont demeurés à l'écoute des observations et réclamations venant des usagers. Chaque situation signalée a été examinée. Le cas échéant, les autorités communales concernées ont été invitées à intervenir.

Travaux pour tiers

Neuchâtel Rando a été appelée à réaliser quelques travaux pour tiers :

Etablissement d'un devis pour la création de La Balade des 3 Cœurs reliant les trois localités d'Auvernier, de Bôle et de Colombier sur la commune de Milvignes.



Comme chaque année, Neuchâtel Rando a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de la Commune de La Brévine (Sentier des Bornes, Sentier Michel Hollard et Sentier Lac-Tour des Cottards), de la Commune de Boudry pour le Sentier du 650e de Boudry, de l'Association Parcours de l'Eau Basse-Areuse, de l'Association de La Vy aux Moines et de l'Association Pays de l'Absinthe (section suisse de la Route de l'Absinthe à pied).

Perspectives pour 2026

Pour la campagne 2026, tout est prêt. En plus des travaux habituels de maintenance, en conformité au Plan directeur des chemins pédestres, nous prévoyons les travaux suivants :

Plan directeur (4e année de réalisation)

Balisages :

Création d'un nouveau segment du Sentier du Lac au Nid du Crô (aurait dû être réalisé en 2024).

Suppression de deux tronçons en dur et ajout de trois tronçons entre Les Cadolles et Champ Monsieur.

Création d'un nouveau segment aux Cerniets à proximité du Ruz Chasseran.

Finalisation des mesures à La Mauvaise Combe.

Ajout de plusieurs tronçons entre Auvernier et Colombier (en coordination avec la Balade des 3 Cœurs).

Création d'une banquette entre Champ-du-Moulin et le départ du Sentier Bleu.

Création d'un nouveau segment à La Cibourg.



Création d'un nouvel itinéraire Couvet – Les Ponts-de-Martel par Roumaillard et Combes Dernier avec suppression de balisages inappropriés sur revêtement dur.

Création d'un nouveau segment entre Le Prévoux et Le Haut des Roussotes (Sentier des Bornes).

Création d'une banquette au Crêt de la Châtagne.

Suppression de tronçons peu attractifs à La Côte Perret, au Bout du Bois, à La Côte de la Forge et à La Grande Beuge.

Création d'une banquette au Haut du Crêt.

Travaux d'optimisation en marge du PD Chemins

- Création d'un segment à La Roche de l'Ermitage servant à réaliser l'itinéraire La Coudre – Corcelles.
- Création d'un nouveau segment entre le Camp de Vaumarcus et Le Château, et suppression du segment en dur.
- Création d'un nouveau tronçon passant par Le Maix Musy.
- Balisage de l'itinéraire 286 Le Creux du Van en accord avec Suisse Mobile.
- Balisage de l'itinéraire 289 Gorges de l'Areuse en accord avec Suisse Mobile.
- Balisage de la nouvelle gare de Couvet.

Travaux pour tiers

Création de l'itinéraire local « La Balade des 3 Cœurs » reliant les localités d'Auvernier, Bôle et Colombier sur la Commune de Milvignes. Comme on le voit : un programme copieux que nos baliseurs auront à cœur de réaliser.



LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Année 2025

Les randonnées et les séjours

Comme les années précédentes, nos cheffes et chefs de course ont réussi à nous proposer de magnifiques courses. Par monts et par vaux, 43 courses ont couvert cette année 2025. 32 courses ont été effectués, 11 courses ont été annulés pour différentes raisons. La météo, l'absence de neige, et les forêts dévastées en sont les causes principales. Trois étapes supplémentaires du tour du canton ont eu lieu, couvrant les deux tiers du parcours total.

Des courses communes avec nos amis jurassiens et vaudois ont été proposées, elles apportent une possibilité de rencontre et de discussion appréciées de nos randonneurs. La mise en place avec le Parc du Doubs (Parc Naturel Régional) pour des courses à thème s'est révélée très fructueuse. La participation très élevée a entraîné quelques frustrations pour certains, car le quota a très vite été atteint. Ce constat pousse à continuer ce genre de collaboration avec un renforcement dans cette direction pour les années à venir.

Les deux séjours se sont très bien déroulés à la satisfaction des participants, l'un dans les superbes paysages du Toggenburg, l'autre en France dans l'époustouflante Vallée de l'Ubaye. Deux courses de 2 jours étaient au calendrier, seule une de ces deux courses a été effectuée, la météo capricieuse n'a pas autorisé la seconde (la cabane n'était pas accessible). La participation moyenne par course est d'environ 15 personnes, avec un minimum de 4 personnes et 34 au maximum.

La variété de nos courses est grande et bien distribuée, tant du point de vue de la longueur, la difficulté ainsi que des emplacements géographiques. Quelques tentatives de courses à thème ont été proposées, mais malheureusement la météo a bouleversé celles-ci. Mais qu'à cela ne tienne, nous en retrouverons pour l'année à venir.



En point de mire, l'ambiance conviviale et la bonne humeur des participants est à souligner lors de nos randonnées. Nos chefs et cheffes de course en sont les maîtres d'œuvre, nous pouvons donc les remercier sincèrement de leur dévouement constant.

Commission de coordination des courses

La commission de coordination des courses a validé 43 courses pour 2025, incluant l'Assemblée générale, les séjours et la torrée. Comme mentionné plus haut, les courses de deux jours ainsi que les collaborations (avec Jura Rando et Vaud Rando) intercantionales sont au menu 2025. Une course « surprise » a aussi été proposée en collaboration avec Parc du Doubs. Ces collaborations devraient être reconduites, elles apportent une fraîcheur nouvelle dans nos courses.

Cheffes et chefs de courses

Leur travail constant, nous a offert une nouvelle fois de belles randonnées. 2025 est une année avec un effectif très similaire à l'année précédente. Seule une démission est à enregistrer.

Admission : Personne pour 2025

Démission : Madame Monique Fahrni

Monique a conduit durant de nombreuses années des courses en hivers comme en été. Elle a aussi fait une première avec une randonnée en ski de fond. Tous nos remerciements pour toutes ces années d'engagement sans failles.

Bien sûr pour avoir une offre de course suffisante et variée, l'effectif des chef/fes de course ne doit pas trop diminuer, il serait même bien qu'il augmente ! Pour cela, la recherche de nouveaux chef/fes de course reste d'actualité.



TORRÉE

Pour cette quatrième édition au Boveret, la météo s'est montrée très capricieuse à l'instar de l'année passée. Les tables ont été dressées à l'intérieur de la grande salle. Une nouvelle fois, des jeux ont été mis gracieusement à disposition par Edouard Fasel. Brigitte Cornu a conduit la course avec 15 randonneurs. Au final, nous étions 80 participants, un petit peu moins que la torrée 2024. Nous avons eu 15 excusés et absents inscrits. Les excusés sont gérables, par contre les inscrits ne venant pas compliquent la logistique de l'organisation (nombre de saucissons, apéritif, nombre de tables, etc.) et cela entraîne des frais inutiles.

Cependant, tout s'est bien passé et les retrouvailles se sont déroulées dans la bonne humeur. Une nouvelle fois, il faut remercier les organisateurs pour ce très convivial moment. A retenir pour la torrée 2026 : même endroit, **dimanche 4 octobre**.

RÉALISATIONS 2025

Le programme d'automatisation du fascicule est productif et le transfert avec l'imprimeur fonctionne à notre satisfaction. La coopération avec les autres associations de randonnée s'est poursuivie et a même augmenté avec la participation du Parc du Doubs. Quelques courses à thème ont été proposées à savoir :

- Les tourbières des Ponts-de-Martel (avec JU rando)
- St Ursanne (avec JU rando, annulée)
- Le Nozon (avec VD rando)
- La forêt post-tempête (avec Parc du Doubs)
- Initiation à la lecture de carte (NE rando)
- Cultures écoresponsables (NE rando, annulée suite à la tempête)

Comme on peut le constater, l'amorce pour les courses à thème a bien pris. Ce type de courses a permis de voir que la randonnée peut ouvrir des champs nouveaux aux participants.



DIVERS

Pour rappel, le répondeur **032 510 39 79** permet de savoir la veille dès 17h si la course a lieu ou pas (incertitude météo), c'est le chef de course qui décide de l'annulation ou pas de la randonnée. Il est capital de s'inscrire à une course même si les prévisions météorologiques sont éventuellement défavorables, cela permet une gestion correcte des préparatifs avant la course.

Le fait de s'inscrire en dernière minute peut engendrer de fortes complications organisationnelles (taille du bus, réservations, etc.).

OBJECTIFS 2026

Les points suivants sont au planning pour 2026

- Prise en main du nouveau site internet (modèle pour l'introduction des courses).
- Changement de fonctionnement pour les comptes rendus des chefs de course.
- Refonte du programme de transfert pour l'imprimeur. (En lien avec le point ci-dessus).
- Renforcer les collaborations avec différentes associations (ex. Parc du Doubs, ass. de rando, etc.)
- Continuer le développement des courses à thème (avec l'aide des chef/fes de course).

PROMOTION

Création de la Commission de promotion

En 2025, Neuchâtel Rando a franchi une étape importante en créant une Commission dédiée à la promotion de l'association. Cette commission, composée actuellement de cinq membres, a pour vision de renforcer la visibilité de Neuchâtel Rando dans le canton et d'attirer de nouveaux membres, donateurs et bénévoles issus de toutes les générations en valorisant les activités et les valeurs de l'association.



La Commission promotion s'articule autour de trois missions principales :

Communication & image : définir une stratégie de communication globale et animer les supports de communication.

Promotion & sensibilisation : organiser des événements publics et développer des partenariats.

Développement de l'association : fidéliser les membres et pérenniser l'engagement bénévole.

Durant l'année 2025, la Commission promotion s'est réunie à plusieurs reprises pour établir sa stratégie et définir ses premières actions. Deux campagnes digitales ont été menées avec succès : une première au printemps, suivie d'une campagne d'automne (septembre-octobre) qui a permis de toucher plus de 110'000 personnes sur Meta (Facebook et Instagram). Ces campagnes, ciblant trois profils distincts (amateurs de balades, amoureux de la nature et randonneurs réguliers), ont généré plus de 2'200 visites sur le site internet et ont directement contribué à l'obtention de 21 nouvelles adhésions. Les bonnes performances de ces actions confirment la pertinence du message et la capacité de Neuchâtel Rando à mobiliser de nouveaux publics grâce au digital.

De plus, un partenariat a débuté avec le Club 44, avec qui une randonnée accompagnée thématique a été organisée le 22 septembre. Cette sortie, guidée par Pierre-Yves Jeannin, directeur de l'Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie (ISSKA), a conduit les participants de La Grande Sagneule à Chambrelieu sur les traces de l'histoire glaciaire de notre région. Le lendemain, une soirée a été organisée dans les murs du Club 44 avec l'inauguration d'une exposition et une présentation de photos d'Olivier de Sépibus. Nastassja Martin, initialement prévue pour la conférence, a dû annuler sa participation pour raison de santé ; son intervention est reportée en juin 2026. Ce format innovant, alliant randonnée thématique et autres apports (scientifiques, littéraires...), a rencontré un vif succès et illustre la volonté de l'association de diversifier ses activités de promotion.



OUTILS DE COMMUNICATION

Le site internet (www.neuchatelrando.ch) est régulièrement mis à jour. La gestion des inscriptions aux randonnées accompagnées, notamment pour les événements phares comme l'Assemblée générale et la torrée, s'est poursuivie avec efficacité.

Une newsletter est envoyée plusieurs fois par an aux personnes inscrites.

Neuchâtel Rando est aussi présent sur Facebook et Instagram, avec des contenus visuels sur les randonnées du canton. Le matériel promotionnel reste disponible pour les membres : carte d'adhésion et programme des courses.

Une brochure « Randonnées – Wanderungen – Hiking », présentant les plus belles randonnées du canton, et à laquelle Neuchâtel Rando a contribué par le passé est disponible auprès de Tourisme neuchâtelois.

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET EN 2025

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, le site a été visité par 32'740 utilisateurs. Le nombre de pages vues se monte à 111'001, ce qui représente 3.39 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 1.15 minute.

TOP 5 DES PROVENANCES DES UTILISATEURS :

Suisse	27'837	France	3'193		
États-Unis	474	Allemagne	156	Belgique	131

NOMBRE D'UTILISATEURS PAR MOIS :

Janvier	1'928	Juillet	3'430
Février	1'776	Août	3'865
Mars	2'099	Septembre	3'072
Avril	4'560	Octobre	3'017
Mai	5'120 max.	Novembre	1'377
Juin	2'991	Décembre	1'352 min.



STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2025, Neuchâtel Rando comptait **1'744 membres**.

COMITÉ ET COMMISSIONS

COMPOSITION DU COMITÉ

Philippe Aubert , Neuchâtel	Président
Pierre Schneider , Montezillon	Vice-Président, co-responsable du réseau des chemins
Daniel Humbert , Le Landeron	Responsable des randonnées accompagnées
Pierre-Alain Trchsel , Bôle	Co-responsable du réseau des chemins
Josua Robert-Nicoud , Bienne	Responsable de la promotion
Jérôme Sauser , Neuchâtel	Webmaster
Corinne Toedtli , La Neuveville	CNCI Secrétaire-trésorière

COMMISSION TECHNIQUE

Pierre-Alain Trchsel	Président de la commission
Pierre Schneider	Co-responsable des chemins
Pierre-Luc Jean-Mairet	Responsable balisage
Olivier Fritschi	Responsable matériel
Léonard Farron	Expert réseau et Visio
Roland Golay	Membre
Jean-Louis Hadorn	Membre

COMMISSION DES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Daniel Humbert	Président de la commission
Philippe Aubert	Membre
Guy Fehlmann	Membre
Jean-Paul Ruedin	Membre
Gaëtan Membrez	Membre

COMMISSION DE LA PROMOTION

Josua Robert-Nicoud	Président de la commission
Jérôme Sauser	Webmaster
Adrien Cometti	Membre
Yves Bovay	Membre
Luca Da Pare	Membre



COMPTES 2025

RECETTES en CHF	Budget 2025	Comptes au 31.12.2025	Comptes au 31.12.2024
Produits d'exploitation généraux	47 000,00	47 019,80	48 096,65
Cotisations des membres individuels	33 000,00	31 559,75	32 425,15
Cotisations communes	9 000,00	8 704,05	9 289,75
Cotisations membres collectifs	2 500,00	2 100,00	2 400,00
Sponsoring général	0,00	1 000,00	1 261,75
Dons / Legs	0,00	1 566,00	0,00
Recettes AG	2 500,00	2 090,00	2 720,00
Produits de l'infrastructure	124 000,00	139 114,45	129 716,60
Entretien du réseau (SAT)	85 000,00	85 000,00	80 000,00
Prestations dans le cadre du PDC (SPCH)	33 500,00	30 265,95	34 922,25
Prestations sentier du Lac (SPCH)	3 000,00	12 026,40	2 771,60
Prestations PAC Creux du Van (SFFN)	0,00	3 972,20	0,00
Prestations techniques pour les communes	2 500,00	992,25	12 022,75
Prestations techniques pour les associations	0,00	1 957,65	0,00
Autres recettes infrastructure	0,00	4 900,00	0,00
Produit "Randonnées"	93 000,00	74 022,90	93 565,01
Recettes Randonnées accompagnées	90 000,00	70 522,90	90 565,01
Sponsoring Randonnées accompagnées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Recettes formation chefs de courses	0,00	500,00	0,00
Autres Recettes (Torrée, ...)	0,00	0,00	0,00
Produits "Promotion"	88 000,00	86 696,50	89 059,80
Participation aux bénéfices de Suisse Rando	79 000,00	78 992,60	79 091,80
Vente cartes 1:25000	1 000,00	213,90	1 178,00
Vente casquettes	200,00	50,00	1 460,00
Vente porte monnaie	200,00	0,00	0,00
Vente sacs	100,00	0,00	0,00
Vente abonnement Randonner.ch	7 500,00	7 440,00	7 330,00
Produits "Financiers"	2 000,00	7 565,75	2 465,55
Intérêts	2 000,00	2 260,25	2 349,95
Plus-value sur titre	0,00	5 305,50	115,60
TOTAL RECETTES	354 000,00	354 419,40	362 903,61



COMPTES 2025

DEPENSES en CHF	Budget 2025	Comptes au 31.12.2025	Comptes au 31.12.2024
Dépenses d'exploitation	68 800,00	80 673,67	68 172,45
CO Défraiements forfaitaires	5 000,00	4 750,00	4 684,90
CO Notes de frais (déplacements)	0,00	1 991,10	0,00
CO Frais de séances (extramuros et repas fin d'année)	2 500,00	2 113,10	2 345,00
Frais d'assemblée générale	3 000,00	4 622,00	2 947,40
Frais généraux	0,00	43,20	0,00
Mandat secrétariat	45 000,00	43 240,00	43 294,00
Impression et affranchissement	6 000,00	0,00	8 288,75
Frais de secrétariat	0,00	17 345,07	40,00
Autres frais - frais divers	100,00	0,00	115,50
Assurances	500,00	423,75	470,30
Frais financiers	1 000,00	87,95	984,10
Mandat fiduciaire	3 000,00	2 702,50	2 702,50
Cotisation à Suisse Rando	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Cotisations diverses	200,00	200,00	200,00
Cadeaux / remerciements	500,00	1 155,00	100,00
Dépenses de l'infrastructure	143 700,00	131 841,25	135 100,50
CT Défraiements forfaitaires	22 200,00	21 400,00	14 800,00
CT Notes de frais (déplacements)	0,00	1 405,10	1 568,25
CT Frais de séances (techniques et baliseurs)	0,00	4 242,80	3 995,50
Travaux de balisage	49 000,00	47 639,30	40 543,45
Matériel de balisage	55 000,00	35 919,50	51 976,20
Frais d'entretien du véhicule	3 000,00	6 342,95	6 836,80
Assurance véhicule	2 500,00	3 143,25	2 453,70
Essence véhicule et machines	2 500,00	2 188,95	2 264,60
Loyer et frais garages	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Formation balisage	1 000,00	1 059,40	2 162,00
Entretien et acquisition outillage	0,00	0,00	0,00
Sentiers hivernaux - NSF	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Dépenses randonnées	108 000,00	85 538,15	109 367,25
RA Défraiements forfaitaires	2 000,00	1 950,00	1 800,00
RA Notes de frais (déplacements)	0,00	186,20	0,00
RA Frais de séance	1 500,00	1 074,00	1 058,00
Programme des courses accompagnées	7 500,00	7 283,80	7 032,15
Charges des courses accompagnées	90 000,00	71 452,40	91 604,80
Formation chef de courses	3 000,00	1 974,50	6 232,00
Dépenses Torrée	4 000,00	1 617,25	1 640,30



COMPTES 2025

Dépenses promotion	31 000,00	38 371,75	12 795,50
RP Défraiements forfaitaires	0,00	1 425,00	0,00
Productions visuelles	1 000,00	142,70	0,00
Site internet	3 000,00	7 771,80	2 183,90
Média (Campagne digitale)	0,00	18 792,85	3 891,60
Financement d'évènements	20 000,00	0,00	0,00
Partenariats (Club 44, Magasins, ...)	0,00	1 999,40	0,00
Achat abonnement Randonner.ch	7 000,00	8 240,00	6 720,00
Dépenses financières	0,00	6 733,85	0,00
Frais de gestion du portefeuille	0,00	1 191,85	0,00
Moins-values sur titre	0,00	236,50	0,00
Attribution au fond de fluctuation des titres	0,00	5 305,50	0,00
TOTAL DEPENSES	351 500,00	343 158,67	325 435,70

RESULTAT en CHF	Budget Comptes au Comptes au		
	2025	31.12.2025	31.12.2024

Fonctionnement	-21 800,00	-33 653,87	-20 075,80
Infrastructure	-19 700,00	7 273,20	-5 383,90
Randonnées	-15 000,00	-11 515,25	-15 802,24
Promotion	57 000,00	48 324,75	76 264,30
Financiers	2 000,00	831,90	2 465,55
RESULTAT OPERATIONNEL	2 500,00	11 260,73	37 467,91

Attribution/prélèvement aux fonds	0,00	10 000,00	37 000,00
Fonds promotion		6 000,00	15 000,00
Fonds technique		7 000,00	5 000,00
Fonds nouveau véhicule		5 000,00	5 000,00
Fonds Informatique		-8 000,00	12 000,00

RESULTAT STATUTAIRE	2 500,00	1 260,73	467,91
----------------------------	-----------------	-----------------	---------------

Note

1 Suisse Rando prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenue. Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre. Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.



BILAN AU 31.12.2025

BILAN au 31.12.2025 en CHF	Actif	Passif	2024
Postfinance 20-3563-0	139,40		10 148,90
Postfinance CH02 0900 0000 2000	260,45		10 474,25
Postfinance CH37 0900 0000 1752	4 772,87		3 029,57
BCN T0361.11.04	131 437,43		148 385,37
BCN 1011.06.36.8 EUR	11,05		11,05
BCN C0361.11.28 épargne	40 819,95		25 374,65
Compte d'attente	-1 207,70		
Débiteurs collectifs	48 774,80		1 402,50
Impôt à récupérer	1 573,57		2 424,80
Actifs transitoires	7 783,80		7 783,80
Véhicules	2,00		2,00
Portefeuille Gestion BCN 36111-01	154 789,30		164 720,30
Provision sur titres	-5 305,50		
TOTAL ACTIFS	383 851,42		373 757,19
Créanciers collectifs		1 398,20	2 564,70
Provisions travaux futurs balisage		8 842,05	8 842,05
Provision Voie révolutionnaire		1 606,10	1 606,10
Fonds achat véhicule		63 171,00	58 171,00
Fonds de promotion		70 000,00	64 000,00
Fonds des courses accompagnées		15 030,00	15 030,00
Fonds technique		62 000,00	55 000,00
Fonds fluctuation des titres		2 072,60	2 072,60
Fonds changement informatique		4 000,00	12 000,00
Capital		145 731,47	144 470,74
Fonds Madeleine Jeanrenaud		10 000,00	10 000,00
TOTAL PASSIFS		383 851,42	373 757,19



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T +41 (0)32 722 19 19
F +41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Neuchâtel, le 12 mars 2026
SCH/sbu

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée

Dani Alves de Sousa
expert-réviseur agréé

 Signature électronique authentifiée

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels



BUDGET 2026

RECETTES en CHF	Budget 2026
Produits d'exploitation généraux	46 050,00
Cotisations des membres individuels	27 800,00
Cotisations des membres familles	4 000,00
Cotisation des membres soutien	1 250,00
Cotisations communes	9 000,00
Cotisations membres collectifs	2 000,00
Recettes AG	2 000,00
 Produits de l'infrastructure	 134 300,00
Entretien du réseau (SAT)	85 000,00
Prestations dans le cadre du PDChemin (SPCH)	33 500,00
Prestations Sentier dulac (SPCH)	3 000,00
Prestations techniques pour les communes	11 000,00
Prestations techniques pour les associations	1 800,00
 Produit "Randonnées"	 83 000,00
Recettes randonnées accompagnées	80 000,00
Sponsoring randonnées accompagnées	3 000,00
 Produits "Promotion"	 79 900,00
Participation aux bénéfices de Suisse Rando	79 000,00
Vente cartes 1:25000	500,00
Vente casquettes	200,00
Vente porte-monnaie	200,00
TOTAL RECETTES	343 250,00



BUDGET 2026

DEPENSES en CHF	Budget 2026
Dépenses d'exploitation	71 500,00
CO Défraiements forfaitaires	4 000,00
CO Notes de frais (déplacements)	1 000,00
CO Frais de séances (extramuros et repas fin d'année)	2 500,00
Frais d'assemblée générale	4 000,00
Mandat secrétariat	45 000,00
Impressions et affranchissements	4 000,00
Frais de secrétariat	2 000,00
Autres frais - frais divers	100,00
Assurances	600,00
Frais financiers	1 000,00
Mandat fiduciaire	3 000,00
Cotisation à Suisse Rando	2 000,00
Cotisations diverses	200,00
Cadeaux / remerciements	500,00
Abonnement La Randonnée bénévoles	1 600,00
Dépenses de l'infrastructure	137 200,00
CT Défraiements forfaitaires	18 200,00
CT Notes de frais (déplacements)	1 500,00
CT Frais de séances (techniques et baliseurs)	4 000,00
Travaux de balisage	49 000,00
Matériel de balisage	45 000,00
Frais d'entretien du véhicule	3 000,00
Assurance véhicule	2 500,00
Essence véhicule et machines	2 500,00
Loyer et frais garage	6 000,00
Formation balisage	1 000,00
Entretien et acquisition outillage	2 000,00
Sentiers hivernaux - NSF	2 500,00



BUDGET 2026

Dépenses randonnées	101 750,00
CC Défraiments forfaitaires	6 250,00
CC Notes de frais (déplacements)	0,00
CC Frais de séance	0,00
Programme des courses accompagnées	7 500,00
Charges des courses accompagnées	80 000,00
Formation chefs de courses	4 000,00
Dépenses torrée	4 000,00
Dépenses promotion	43 640,00
CP Défraiments forfaitaires	3 000,00
CP Notes de frais (déplacements)	0,00
CP Frais de séances	2 000,00
Productions visuelles	8 000,00
Site internet	2 000,00
Médias (Campagne digitale)	5 000,00
Achat merchandising (Goodies)	9 000,00
Sponsoring	3 000,00
Finacement d'evènements	3 000,00
Partenariats (Club 44, magasins,...)	7 000,00
Achat abonnements Randonner.ch	1 640,00
TOTAL DEPENSES	354 090,00
TOTAL RECETTES	343 250,00
RESULTAT OPERATIONNEL	-10 840,00
Utilisation provisions dans fonds	-10 000,00
Fonds promotion	-2 000,00
Fonds technique	-3 000,00
Fonds des courses accompnagnées	-5 000,00
RESULTAT STATUTAIRE	-840,00

NEUCHÂTEL RANDO
Procès-verbal l'assemblée générale
du samedi 24 mai 2025, à 10 h 00
à la Rouvraie – Bevaix

Monsieur Philippe Aubert, président, souhaite la bienvenue et salue chaleureusement les 78 membres et invités, réunis sur le site de la Rouvraie, à l'occasion de l'Assemblée générale 2025, en présence notamment de :

- Monsieur Maxime Rognon, conseiller communal de la Grande Béroche.
- Madame Camille Cornut, représentante du Service de l'aménagement du Territoire (SAT).
- Mesdames et Messieurs les représentants des communes
- Mesdames et Messieurs les délégués des Associations cantonales de Tourisme pédestre.
- Messieurs les Présidents et Membres d'honneur.
- Madame et Monsieur Corinne et Claude Oreiller, représentants de Val Rando.
- Madame Sofi Firouzeh et Monsieur Eric Monnot, représentants de Genève Rando.
- Membres et amis de Neuchâtel Rando

Il prie également de bien vouloir excuser 98 membres et invités absents, parmi lesquels :

- Monsieur le conseiller d'État, Laurent Favre
- Madame Dominique Robyr Soguel Cheffe de Service adjointe du SAT
- Madame Isabelle Chassot, Vice-Présidente de Suisse Rando
- Monsieur Michael Roschi, Directeur de Suisse Rando

- Monsieur Bénédicte de Cerjat, Président de Tourisme Neuchâtelois.
- Monsieur Bernard Soguel, ancien Président de Tourisme Neuchâtelois.
- Madame Madeleine Hayoz, Présidente de Fribourg Rando.
- Les représentants de Jura et Vaud Rando.
- Monsieur Benoit Erb, Conseiller communal de la Côte aux fées.

GÉNÉRALITÉ

Les biscuits déposés sur les chaises ont été offerts par « Kambly », le nouveau partenaire de Suisse Rando, dans le cadre du programme de suivi des randonnées.

Vidéo d'ouverture: présentation de l'une des 1000 randonnées disponibles sur le site de Suisse Rando. L'accès à ce site est réservé aux abonnés de la revue Randonnées. Actuellement, 190 membres en profitent déjà. Rejoignez-les dès aujourd'hui pour explorer la Suisse autrement.

Avant d'ouvrir officiellement cette assemblée générale, Philippe Aubert à l'honneur de donner la parole à Monsieur Maxime Rognon, représentant du conseil communal de la commune de la Grande Béroche. Un grand merci à la commune qui offre généreusement le vin d'honneur qui sera servi en fin de séance.

Maxime Rognon souhaite la bienvenue aux membres de Neuchâtel Rando dans un lieu propice à la réflexion et à la marche. Il souligne l'importance de la randonnée comme lien entre nature, humains et territoire, et salue l'engagement concret et durable de l'association. Il rappelle la convergence entre la pratique de la randonnée et la politique touristique locale, fondée sur un tourisme doux, respectueux et local. Enfin, il exprime sa gratitude pour le travail bénévole des membres et affirme la volonté de renforcer la collaboration entre collectivités et associations.

Ouverture de la séance 10h20.

ORDRE DU JOUR

- PV AG 20 avril 2024
- Rapport du président
- Rapport de la commission technique
- Rapport du coordinateur des courses
- Rapport Marketing et promotion
- Comptes 2024
- Budget 2025
- Remerciements et Nominations de membres d'honneur
- Elections
- Divers

PV AG 20 avril 2024

Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et dans le rapport d'exercice 2024 de ce jour.

DÉCISION

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 est accepté à l'unanimité par un lever de main.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2024, pages 2 et 3. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images.

Certains événements ont marqué l'année 2024 en renforçant la présence de Neuchâtel Rando dans les médias et en accompagnant des changements importants :

- Une sortie commune avec le Club Alpin Suisse (CAS) et l'Association Différences Solidaires a permis de promener des personnes à mobilité réduite sur le plateau du Creux - du - Van en joëttes avec un reportage très intéressant de la RTS. La journée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'une paëlla servie par Albertino et offerte par le Club Alpin, dans la cabane Perrenoud, Creux du Van.

- Les 80 ans d'existence de Neuchâtel Rando . Ce jubilaire a été marqué par un concours de photos qui a permis à de nombreux membres de redécouvrir la région de la Chenille ainsi que les talents de dessinateur de Monsieur Emile Brodbeck. Il fallait être un peu curieux pour découvrir la plaque commémorative posée par Le Club Jurassien sur un bloc erratique près de la Chenille. C'est sur la base des photos reçues que notre comité a désigné Mazal Chevallier comme vainqueur du concours. Il s'est fait remettre un livre illustré de Monsieur Brodbeck lors de la torrée d'octobre. Merci à Léonard Farron pour l'organisation de ce concours et à Canal Alpha pour le reportage .
- Signature d'une nouvelle convention avec le service d'aménagement du territoire (SAT) concernant la planification et le balisage du réseau pédestre neuchâtelois.
- Transfert des activités de secrétariat et de comptabilité du Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'Industrie (CNCI).
- La décision de Messieurs Léonard Farron et Henri Cosandey de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du comité .

Chaleureux remerciements à Léonard et Henri pour leur dévouement à Neuchâtel Rando pendant ces nombreuses années au sein du comité.

RAPPORT DE LA COMISSION TECHNIQUE

Réseau et balisage

Léonard Farron illustre les activités et interventions qui ont marqué l'année 2024 sur le réseau des sentiers.

- Le balisage reste une priorité et certaines « reliques » de balisage subsistent et doivent être supprimées.

- Plusieurs travaux sont en cours, notamment la remise en état du sentier du lac et l'aménagement du chemin au Creux-du-Van par le Service faune, flore et nature, avec un balisage conforme aux standards blanc-rouge-blanc (signalisation officielle des randonnées de montagne en Suisse).
- Les Gorges de l'Areuse ont été sécurisées suite à un éboulement et leur intégration dans les itinéraires SuisseMobile est prévue pour 2026. Plusieurs itinéraires ont été endommagés durant la tempête de juillet 2023. Des interventions sont encore en cours afin de rétablir les parcours dans les meilleurs délais.
- Des collaborations efficaces ont été établies, en particulier avec le Service des ponts et chaussées, ainsi que les services techniques et forestiers de La Grande Béroche. L'accessibilité est renforcée par des aménagements adaptés aux joëlettes — des fauteuils tout-terrain conçus pour permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler sur les sentiers avec l'aide d'accompagnants.
- Pour améliorer la cohabitation entre randonneurs et VTT, une signalisation spécifique a été mise en place. Des aménagements à la Robella ont permis de déplacer un itinéraire boueux vers la frontière VD / NE.
- Suisse Rando sensibilise les randonneurs sur les panneaux blancs (randonnée de montagne) qui sont le prolongement logique des panneaux jaunes.
- Côté gestion, le système Visio reste fonctionnel, tandis que Mistra, nouvel outil développé par l'Office des routes, est en cours d'implémentation.

- Enfin, différents types de balisage (hivernal, raquettes, équestre) sont pris en compte, et un hommage appuyé est rendu aux baliseurs, dont l'engagement et les compétences (théoriques, pratiques et relationnelles) sont essentiels au bon fonctionnement du réseau

RAPPORT DU COORDINATEUR DES COURSES

Les randonnées accompagnées et les séjours

Daniel Humbert informe que les chef-fe·s de course, cette année encore, ont proposé de superbes randonnées.

- A la satisfaction des participants, celles-ci étaient très variées. Sur les 36 courses et 2 séjours, 6 randonnées ont malheureusement dû être annulées à cause d'une météo défavorable.
- La commission de coordination des courses a validé 43 courses pour 2025, incluant l'Assemblée générale, les séjours et la torrée. Les courses de deux jours en France et en Basse Engadine, ainsi que les collaborations intercantionales avec Jura et Vaud Rando, sont au menu de 2025. Une course «surprise» est aussi proposée en collaboration avec le Parc du Doubs.

Bienvenue à Gaëtan Membrez qui vient agrandir la commission des courses.

Daniel Humbert rappelle qu'aucune randonnée ne serait possible sans l'engagement des chef-fe·s de course. Comme toujours, ils et elles constituent la véritable clef de voûte de Neuchâtel Rando. Un chaleureux merci leur est adressé pour leur disponibilité, leur engagement et leur dévouement.

Bienvenue et plein succès également aux trois nouvelles personnes ayant rejoint l'équipe des chef-fe-s de course en 2024 :

Monsieur Raymond Geiser (certifié en 2024)

Monsieur Adrien Cometti (certifié en 2024)

Monsieur Gérard Courbat (en cours de certification pour 2025)

Un vif remerciement est adressé aux deux chefs de course démissionnaires, Messieurs Léonard Farron et Yvan Renevey, pour leur précieux travail réalisé durant de nombreuses années, leur passion et leur contribution à de très belles randonnées. Même s'ils quittent leurs fonctions de conduite, ils continuent à s'engager activement, notamment dans le balisage et la vérification des horaires CFF.

- La collaboration avec le Parc naturel régional du Doubs a abouti à la mise en place d'une course organisée par un guide spécialisé. Cette collaboration devrait s'étoffer par la suite avec des courses à thèmes.
- Le site balables.ch, développé par Vaud Rando, est un outil simple et convivial, déjà riche de plus de 3'000 balades. Il constitue une ressource précieuse pour les chef-fe-s de course, mais est aussi accessible à tous.
- Environ 120 personnes sont attendues le 5 octobre 2025 à la Torrée. Il serait bien de proposer un itinéraire un peu différent pour rejoindre la manifestation, qui aura lieu au même endroit que d'habitude.
- Un grand merci pour le généreux don de CHF 1'000.- reçu de Stéphane Robert, qui a permis l'achat d'une trousse de secours pour chaque chef/fe de course.

Comme toujours, la recherche de nouveaux chefs/fes de courses est permanente. Pour cela, la promotion de cette activité autour de vous reste primordiale. Le nombre de propositions de randonnées est directement proportionnel au nombre de chefs/fes de courses.

NUMÉRO IMPORTANT

Pour les courses annulables, le numéro de tél. 032 889 80 79 (répondeur) permet de savoir, la veille dès 17 heures, si la course a lieu. Ne figure pas sur le carnet mais est visible sur le site internet.

RAPPORT MARKETING ET PROMOTION

Deux changements significatifs en 2024 :

- Transfert du secrétariat de Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), avec effet au 1er janvier 2025.
- Décision du comité de créer une commission liée à la promotion.

Un grand merci à Monique Trottet, Sylvie Baillod et Vincent Matthey de Tourisme neuchâtelois, pour leur engagement dans l'administration et la promotion de Neuchâtel Rando.

Bienvenue à :

- Corinne Toedtli, en charge du secrétariat
- Livia Antelmi, responsable de la comptabilité

Pour mieux remplir ses trois missions, le comité de Neuchâtel Rando a décidé de créer trois commissions par domaine d'activité :

- Balisage
- Randonnée
- Promotion

L'objectif est de renforcer la visibilité de Neuchâtel Rando dans le canton, attirer de nouveaux membres, donateurs et bénévoles, et rajeunir le public en valorisant ses activités et ses valeurs.

La commission "Promotion" est encore ouverte à de nouvelles personnes, idéalement à l'aise avec les réseaux sociaux et la gestion de contenu web.

Campagnes de communication :

Le 4 avril 2025, une campagne sur Instagram et Facebook a été lancée.

- Résultat : 65 nouveaux membres, dont 21 familles.

Une campagne sur le terrain est également en cours :

- Mise en place de panneaux sur les 6 sentiers des 6 districts du canton.
- Deux messages : un sur le balisage, l'autre sur les randonnées.
- Avec QR code pour encourager l'adhésion en ligne.

Les résultats sont encore modestes, mais encourageants.

Enfin, trois nouveaux membres inscrits grâce à la campagne sur Facebook et Instagram (via Costaud) sont présents dans la salle aujourd'hui.

PRÉSENTATION DES COMPTES 2024

Rapport des vérificateurs de comptes – Exercice 2024

Monsieur Philippe Aubert présente les comptes de l'exercice 2024, tels que détaillés aux pages 20 à 23 du rapport d'activité.

Total des recettes: CHF 362'903.61

Total des dépenses: CHF 362'435.70

Résultat de l'exercice: CHF 467.91

Ce résultat est globalement conforme au budget, bien que certaines recettes et dépenses soient supérieures aux prévisions. Des explications sont données concernant les écarts significatifs

Recettes

- **Infrastructures** : recettes plus élevées que prévu, en raison d'un volume accru de travaux et d'entretien de chemins pour des tiers.
- **Randonnées accompagnées** : Recettes également en hausse, notamment à cause des séjours à l'étranger, difficiles à prévoir.

Dépenses

- **Infrastructures** : dépenses légèrement inférieures aux prévisions. Il est rappelé qu'il faut faire preuve de rigueur dans la gestion des coûts, notamment l'importance de l'entretien des panneaux pour éviter leur remplacement.
- L'absence de gestion de stock entraîne des fluctuations, les matériaux étant utilisés sur plusieurs années.
- **Randonnées** : les dépenses s'élèvent à CHF 107'726.95, ce qui est au-dessus du budget. Toutefois, elles sont compensées par des recettes plus importantes, ce qui équilibre ce poste
- **Promotion** : les dépenses sont inférieures au budget. Cela s'explique par un décalage dans le lancement des actions de communication : la campagne initialement prévue en 2024, n'a été réalisée qu'en 2025.

Des provisions ont été constituées afin de couvrir ces frais dans le nouvel exercice.

Au niveau du bilan :

- **Fonds propres** : Le capital représente 42.5 % du chiffre d'affaires, ce qui se situe dans la fourchette recommandée par le ZEWO.

Cette proportion garantit une stabilité financière suffisante, tout en évitant une situation de bénéfice excessif non conforme à la mission associative.

Il est envisagé de fermer les comptes postaux pour ne conserver que le compte à la BCN, principal partenaire subventionnaire pour le programme des courses.

La parole est donnée à Monsieur Luc Empeytaz, de la fiduciaire Muller Christie & Associés, qui a procédé à la vérification des comptes chez Tourisme neuchâtelois, à Neuchâtel. Il donne lecture de son rapport, figurant à la page 24 du rapport d'exercice

DÉCISION

Les comptes 2024 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, avec une abstention.

BUDGET 2025

Présentation et approbation du budget 2025

Le budget 2025, tel que présenté aux pages 25 à 27 du rapport d'exercice, est soumis à l'assemblée.

Commentaires principaux :

Recettes : Pas de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent. Une meilleure précision a toutefois été apportée concernant les courses accompagnées.

Dépenses spécifiques : Le déficit de CHF 11'000. – s'explique principalement par :

- L'édition du fascicule.
- Le travail de la commission technique, non couvert par les inscriptions aux courses, mais financé par les cotisations des membres.

Malgré cela, le budget prévoit un excédent de CHF 2'500.–.

Le président remercie chaleureusement les membres pour leur confiance.

DÉCISION

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

REMERCIEMENTS ET NOMINATIONS DE MEMBRES D'HONNEUR

Remerciements aux baliseurs émérites.

Monsieur Léonard Farron prend la parole pour exprimer sa gratitude envers huit baliseurs bénévoles qui ont terminé leur engagement fin 2024. Ils accèdent désormais au statut de baliseurs émérites, en reconnaissance de leur contribution précieuse au réseau de randonnée.

Les personnes concernées sont : Jean-Louis Leuenberger, entré en 2008, avec 17 années de bons et loyaux services, François Wuersch, Francis Rérat, Daniel Gloor, Cédric Prêtre, actif depuis 2014, Jean-Claude Richard, Philippe Niederhauser et Claude-Alain Vuille, tous engagés entre 2019 et 2022.

Un cadeau symbolique leur est remis.

Ces bénévoles incarnent la continuité, transmettent leur savoir-faire, et assurent la relève. Un grand bravo à eux !

Conformément aux statuts, l'assemblée générale peut nommer des membres d'honneur à la majorité des deux tiers. Trois membres sont proposés :

- Monsieur Michel Chapatte, nommé pour son engagement ininterrompu depuis 1987 au service des itinéraires pédestres. Il était le plus jeune baliseur à son arrivée et il est le plus ancien baliseur encore actif.
- Monsieur Jean-Louis Hadorn, baliseur et chef de secteur depuis 21 ans. Son activité fructueuse, son engagement durable et son rôle structurant dans le réseau de balisage méritent cette distinction.

- Léonard Farron, entré dans l'association en 2011, a rejoint le comité en 2012 avant de devenir chef technique en 2020. Ancien chef du service des forêts du canton, il a participé à 93 séances de comité et apporté une contribution majeure à Neuchâtel Rando, notamment dans la réalisation du Plan directeur des chemins (1'070 km), amélioration de la sécurité, négociations avec les services de l'aménagement du territoire et les propriétaires fonciers, coordination du sentier du lac, organisation de nombreuses randonnées, participation au 75e anniversaire de Neuchâtel Rando, avec la publication de la 142ème revue neuchâteloise et le lancement du concours photo pour les 80 ans.

Léonard Farron rappelle que ce sont Jean-Philippe Vuilleumier et Jean Schenk qui lui ont transmis la passion du balisage, avant que Henri Cosandey ne l'intègre au comité. Il souligne avoir toujours bénéficié de la bienveillance et du soutien de ces personnes.

Un diplôme de membre d'honneur ainsi qu'un présent sont remis aux trois.

Philippe Aubert précise qu'il est difficile de nommer Henri Cosandey membre d'honneur car il est déjà président d'honneur, titre qui lui a été décerné en 2022. Il retrace brièvement son engagement au sein de Neuchâtel Rando: 2007, débuts comme chef de course, initiateur des randonnées hivernales en raquettes, 2008 : entrée au comité, 2011 : devient président, tout en continuant à gérer le site internet, 2013 : fonde la commission technique, 2019 : coordonne l'organisation du 75e anniversaire de l'association et contribue à la réalisation de la nouvelle revue neuchâteloise.

Une terrine de fleurs est remise à Henri Cosandey pour son épouse.

Henri Cosandey remercie chaleureusement l'assemblée et confirme qu'il continuera à accompagner quelques randonnées.

DÉCISION

Les nominations de Michel Chapatte, Jean- Louis Hadorn et Léonard Farron en tant que membres d'honneur, sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

ELECTIONS

Élections pour le Comité selon l'Article 22 des Statuts.

Réélections pour un nouveau mandat de trois ans :

- Philippe Aubert, président
- Pierre Schneider, membre du comité

Élection de nouveaux membres :

- Jérôme Sausser, ingénieur en chimie et environnement, travaillant dans une entreprise vaudoise. Membre de l'association WWF, il possède une bonne connaissance des géo données. Il intégrera la commission technique et prendra en charge la gestion des chemins barrés.
- Josua Robert-Nicoud, âgé de 30 ans, avocat de formation, est actuellement assistant doctorant à l'université de Neuchâtel et a récemment obtenu un second master en administration publique. Dans ce cadre, il a rédigé un mémoire sur l'obligation de remplacement des chemins de randonnée. Chef de course depuis trois ans, il souhaite s'engager avec énergie et de nouvelles idées pour un mandat de trois ans.

Le nouveau comité sera constitué le 3 juillet 2025 :

- Daniel Humbert, gardera la responsabilité des randonnées accompagnées.
- Pierre-Alain Trchsel et Pierre Schneider constitueront le binôme en charge du balisage.
- Josua Robert-Nicoud, aura la charge de la commission de la promotion.

Élection de l'organe de révision.

Selon les Articles 18b et 25 des statuts, le comité propose le renouvellement du mandat de l'organe de révision actuel : Fiduciaire Muller Christie & Associés.

Décision

- **Les nominations de Jérôme Sauser et Josua Robert-Nicoud sont acceptées et approuvées à l'unanimité par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.**
- **Le renouvellement du mandat de l'organe de révision Müller & Christie & associés est accepté et approuvé à l'unanimité.**

DIVERS

Philippe Aubert mentionne qu'une collaboration est prévue avec le Club 44 pour organiser un événement vers la mi-septembre, comprenant une conférence suivie d'une randonnée. Les informations seront communiquées ultérieurement.

Pour ceux qui souhaitent reprendre le bus, le départ est fixé à 14h00.

Intervention de Roland Golay :

Un séjour est organisé dans le Toggenburg du 23 au 28 juin. Trois chambres individuelles sont encore disponibles.

Intervention de Raymond Geiser :

Au nom de Neuchâtel Rando, il remercie et partage quelques anecdotes. Membre des baliseurs depuis 2019, il affirme qu'il ne quitterait ce rôle pour rien au monde.

La séance est levée à 11H35.

Neuchâtel Rando

La rédactrice du procès-verbal :
Corinne Toedtli



Neuchâtel Rando - 2000 Neuchâtel
T. +41 (0)32 510 25 56
secretariat@neuchatelrando.ch
www.neuchatelrando.ch